

Décision

Générale

colonial

Décision n° 9 désignant pour représenter le Commandant du Cercle de Djibouti, M. Pau (Gabriel), Administrateur adjoint de Ire classe de la F.O.M. dans l'action en expulsion contre les sieurs Ibrahim Taher et Abdou Ali Nasser, locataires des logements du groupe d'habitations pour autochtones

n° 9

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
24 juillet 1951

Numéro JO
n° 9 du 15/08/1951

Date du numéro
15 août 1951

TEXTE INTÉGRAL

L'Administrateur adjoint de 1er classe de la France d'Outre-Mer, Pau (Gabriel), est désigné pour représenter le Commandant du Cercle de Djibouti dans l'action en expulsion contre les sieurs Ibrahim Taher et Abdou Ali Nasser, locataires de logements du groupe d'habitations pour autochtones.